



COMMUNIQUE DE PRESSE

Transformer l'accompagnement du Grand âge et de la perte d'autonomie grâce au dispositif renforcé à domicile et aux nouvelles missions *Hors les murs* des EHPAD

Paris, le 23 novembre 2021

Ce mardi 23 novembre, se tenait le Colloque National sur les enjeux et perspectives de l'expérimentation "dispositif renforcé à domicile" (DRAD) en présence de Brigitte Bourguignon, ministre déléguée chargée de l'autonomie. A cette occasion, la Croix-Rouge française, l'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve et la Mutualité Française ont livré les enseignements préliminaires de la première expérimentation en cours en matière d'accompagnement renforcé à domicile et concluent à la nécessité d'une transformation de l'accompagnement du grand âge et de l'autonomie.

Face aux enjeux du vieillissement de la population, au souhait légitime des personnes âgées de pouvoir choisir leur lieu de vie et de pouvoir rester le plus longtemps possible à leur domicile en toute sécurité, la Croix-Rouge française, l'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve et la Mutualité Française expriment l'urgence d'une transformation concrète du modèle historique de l'EHPAD.

Avec l'augmentation du nombre de personnes âgées en perte d'autonomie, dont le « pic » se situera entre 2030 et 2045, l'urgence pour mettre en place collectivement une prise en charge optimale des personnes en perte d'autonomie et de leurs aidants, est réelle.

Les premiers résultats de l'expérimentation du DRAD, dont bénéficient près de 600 personnes âgées grâce aux efforts conjoints des trois partenaires, démontrent qu'elle répond à un réel besoin : permettre aux personnes âgées en perte d'autonomie de rester chez elles dans un environnement sécurisé en évitant les ruptures dans leur parcours de vie et de soin.

Sur le terrain, un tel projet se doit d'associer les Ehpads et les Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) dans un pilotage de proximité. En tant que centre de ressource territorial, l'Ehpads est le lieu où se concentre l'expertise gériatrique et gérontologique qui peut s'exporter au domicile des bénéficiaires. Il peut évoluer dans ses missions, s'adapter aux nouveaux besoins des personnes âgées et contribuer plus largement à améliorer les conditions d'accès à l'offre de soins. Cette transformation nécessite l'implication et la coordination opérationnelle de tous les acteurs au sein d'un territoire.

L'inscription au PLFSS 2022 de mesures pour faire évoluer les missions des Ehpads, au-delà de l'accueil et de l'hébergement, vient souligner la pertinence de l'expérimentation menée par les trois acteurs, et complète les dispositifs déjà existants.



« La Croix-Rouge française souhaite promouvoir une véritable place aux seniors en perte d'autonomie, comme personnes « capables » d'agir, de penser, de choisir, et tout simplement de continuer à vivre leur parcours de vie en pleine citoyenneté. La Croix-Rouge française plaide donc pour un changement radical de mode de pensée et d'action modifiant certains fondements historiques des modes d'organisation de notre système de santé et de prise en soin du Grand Âge. Nos professionnels des établissements et services se sont fortement engagés ces cinq dernières années sur les territoires pour développer des véritables lieux de prévention, d'accompagnement et de soins, multiservices, hybrides et ouverts » Johan Girard, Délégué national de la filière Personnes âgées-Domicile de la Croix-Rouge française.

« L'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve porte un principe fondateur d'accueil des plus fragiles. Faire vivre cet engagement nécessite de questionner les services apportés aux personnes âgées que nous accompagnons dans les territoires. C'est ce qui nous a conduit à engager l'expérimentation du DRAD. Aujourd'hui, elle est un levier de transformation de l'offre qui nous oriente vers ce que l'on nomme les « centres de ressources », des lieux ouverts avec des services diversifiés. L'objectif est de s'adapter aux attentes des personnes âgées, avec une réponse personnalisée, basée sur le libre choix plutôt que la contrainte, dans une continuité plutôt que dans une rupture. » Mathias Maurice, directeur général de l'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve

« Les mutuelles portent depuis toujours la cause du grand âge. Nous avons un véritable savoir-faire puisque nous gérons plus de 460 établissements et services dont 221 Ehpad et nous avons pris part à de multiples dispositifs d'accompagnement à domicile. Nous sommes aussi de fervents défenseurs de la prévention, qui permet de déceler des vulnérabilités précoces chez la personne âgée, lui permettant ainsi de se maintenir en bonne santé le plus longtemps possible. Notre pays a besoin à présent d'une loi pour donner les grandes orientations et transformer l'accompagnement du grand âge et de l'autonomie. » Eric Chenut, président de la Mutualité Française

Le « dispositif renforcé d'accompagnement à domicile »

Ce dispositif, qui vient en complément des dispositifs déjà existants, a pour objectif de permettre à la personne âgée en perte d'autonomie de continuer à vivre chez elle, dans un environnement sécurisé.

Cette expérimentation, mise en place depuis septembre 2020 est menée pour une durée de trois ans, en lien avec le Ministère de la santé et l'Assurance maladie.

Il s'adresse aux personnes de plus de 60 ans en situation de perte d'autonomie qui souhaitent rester à domicile et acceptent le principe d'un accompagnement coordonné par un professionnel référent, interlocuteur principal de la personne âgée et de son entourage.

Chaque accompagnement est construit sur la base d'une évaluation complète de la situation de la personne âgée, environnement compris, en tenant compte de ses souhaits et de ceux de ses proches aidants. Le dispositif comprend différents volets : aide à la vie quotidienne et soins, sécurisation de la personne dans son logement H24, 7J/7, gestion des situations de crise, activités sociales et de loisirs. Il assure une coordination renforcée de l'ensemble des actions en étroite collaboration avec les intervenants à domicile et sur le territoire. Cette organisation permet un accompagnement des aidants en les soulageant de la coordination des interventions et en leur proposant des moments de répit.



Chiffres clés

600 personnes âgées accompagnées pendant 3 ans

23 projets, répartis dans 10 régions

Croix-Rouge française

Christèle Lambert-Côme – Responsable presse

Tél. : 06 07 34 99 29 – christele.lambert-come@croix-rouge.fr

Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve (HSTV)

Johanne Mathat – Responsable communication

Tél. : 06 42 56 10 58 - j.mathat@hstv.fr

Mutualité Française

Carole Charlier – chargée des relations presse

Tél. : 07 60 73 55 69– carole.charlier@mutualite.fr

À propos de la Croix-Rouge française

Premier opérateur associatif français, la Croix-Rouge française compte plus de 66 000 bénévoles et 16 000 salariés, spécialistes du secourisme, acteurs de l'humanitaire et de la solidarité sociale et sanitaire qui accompagnent chaque année des millions de personnes en France métropolitaine mais aussi dans les territoires ultra marins, ainsi qu'à l'international. Elle gère près de 600 établissements et services dans les secteurs sanitaire, social, médico-social et de la formation. Grâce aux salariés de nos établissements et instituts et à nos structures bénévoles, nous bénéficions d'une implantation territoriale unique qui nous permet de proposer une offre de services de qualité, au plus près des besoins locaux. Reconnues pour leur expertise, nos équipes pluridisciplinaires accueillent, accompagnent, forment et soignent chaque année des dizaines de milliers de personnes. Elles placent au cœur de leurs pratiques professionnelles les valeurs d'humanité et de solidarité qui constituent le socle de la démarche Croix-Rouge.

En savoir plus : <https://www.croix-rouge.fr>

Suivez-nous sur Twitter et sur Facebook

À propos de l'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve

L'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve est composée de neuf établissements sanitaires et médico-sociaux à but non lucratif : hôpitaux, clinique, EHPAD, foyers de vie, accueils de jour. Huit d'entre eux sont situés en Bretagne et un en Provence. Son siège est à Lamballe.

L'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve a été créée en 2010 par la Congrégation des Sœurs hospitalières de Saint-Thomas de Villeneuve.

HSTV compte près de 3000 salariés et gère 235 millions d'euros de budget. Ses objectifs sont de développer la démarche "hospitalité" dans l'ensemble de ses établissements, de répondre de manière coordonnée aux besoins des populations concernées et de proposer des projets qualité harmonisés au service des usagers, tout cela dans le respect des valeurs portées par la Congrégation depuis 360 ans.

En savoir plus : www.hstv.fr



À propos de la Mutualité Française

Présidée par Éric Chenut, la Mutualité Française fédère la quasi-totalité des mutuelles en France. Elle représente 518 mutuelles dans toute leur diversité : des complémentaires santé qui remboursent les dépenses des patients, des mutuelles couvrant les risques de prévoyance et de retraite mais aussi des établissements hospitaliers, des services dédiés à la petite enfance et des crèches, des centres dentaires, des centres spécialisés en audition et optique, des structures et services tournés vers les personnes en situation de handicap ou les personnes âgées.

Les mutuelles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale. Avec leurs 2 800 services de soins et d'accompagnement, elles jouent un rôle majeur pour l'accès aux soins, dans les territoires, à un tarif maîtrisé. Elles sont aussi le 1er acteur privé de prévention santé avec plus de 8 000 actions déployées chaque année dans toutes les régions.

Plus d'un Français sur deux est protégé par une mutuelle, soit 35 millions de personnes.

Les mutuelles sont des sociétés de personnes à but non lucratif : elles ne versent pas de dividendes et l'intégralité de leurs bénéfices est investie en faveur de leurs adhérents. Régies par le code de la Mutualité, elles ne pratiquent pas la sélection des risques.

Présidées par des militants mutualistes élus, les mutuelles représentent également un mouvement social et démocratique, engagé en faveur de l'accès aux soins du plus grand nombre.